BORNE RECHARGE SERVICE

FAITES LE PLEIN CHEZ VOUS !

Le marché du véhicule électrique (voiture, utilitaire, scooter) se développe en France, et se heurte à la problématique de la recharge. En théorie, il est possible de recharger les batteries à son domicile ou sur son lieu de travail. Mais de la réalité à la théorie, il y a un grand pas à franchir. Borne Recharge Service SAS innove pour vous proposer un service de recharge chez vous dans votre immeuble.

WWW.BORNERECHARGE.FR

Charge forcée Mise à jour de la programmation Suivi de
Gestion des relations avec les tiers Détection de fin de charg
Programmation de l'horaire de démarrage Contrôle d'a

UN SERVICE DE RECHARGE DANS VOTRE IMMEUBLE

BRS apporte une solution originale aux propriétaires et locataires d'immeubles à Paris et en Province, d'immeubles de bureaux ou de centres commerciaux.

Il s'agit de l'installation d'une borne (propriétaire développée par une société d'engineering), fixée sur le mur du parking, sur laquelle le véhicule va se connecter. La borne est équipée d'un compteur permettant de relever la consommation électrique. Cette donnée est ensuite transmise à un logiciel de gestion informatique (web-based) qui conserve les données (pendant 24 mois). Ce service est consultable par tous ceux qui en font la demande, l'utilisateur, le propriétaire, le syndic.

L'INTERFACE DE GESTION

L'interface de gestion permet le pilotage des bornes et permet de sécuriser l'ensemble du système
Ce service associé Borne de Recharge/Gestion informatique permet de sécuriser tous les habitants de l'immeuble : l'utilisateur ne peut être que le seul à utiliser la borne, ses copropriétaires n'auront jamais à régler le moindre kWh pour lui.

L'utilisateur peut programmer l'horaire de charge. Une marche forcée est disponible. La borne est fournie avec la prise adaptée à votre véhicule et s'arrête automatiquement en fin de charge. Le logiciel permet de connaître sa consommation électrique, de programmer son horaire de charge et d'établir une relation de confiance au sein de la copropriété.

e consommation électrique

e Relevé de la consommation électrique automatique

accès sécurisé

UN SYSTEME UNIVERSEL POUR TOUS

Partant d'un constat simple, les parkings d'immeubles collectifs ne disposent pas de prise électrique, nous avons cherché la solution pour que les particuliers qui disposent d'un véhicule électrique puissent connecter leur véhicule électrique sur leur place de parking au sein de leur lieu d'habitation.
Notre système fonctionne sur la base d'une borne propriétaire qui reliée à un système de gestion « back-office » permet l'identification de l'électricité consommée.

Nous adressons le volume d'électricité consommé à votre syndic ce qui permet une juste répartition des charges dans les parties communes. Vous rassurez votre voisinage. Notre borne de recharge n'est disponible pour la charge qu'après identification. Si le cordon d'alimentation venait à être débranché alors notre borne de recharge cesse toute alimentation. Vous avez une lecture directe de l'électricité consommée. Le témoin lumineux vous permet de connaître sa position (marche/arrêt).

Nous vous la livrons avec la prise qui correspond à votre véhicule. En effet, à ce jour, les constructeurs automobiles ne se sont pas encore accordés sur un standard européen.

BORNE RECHARGE SERVICE

Borne Recharge Service SAS / 18 rue Vulpian 75013 Paris / RCS 751 657 552 - capital de 5.000€
Borne Recharge Industrie SAS / 14 rue de Châtillon 75014 Paris - RCS 751 657 313 / capital de 60.000€
info@bornerecharge.fr / www.bornerecharge.fr